AVIS AUX NAVIGATEURS
PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE

POLICE DU PORT
PORT DE PLAISANCE
VILLE DE LA ROCHELLE

Avis N° 01/2020 - Objet : Utilisations des parkings du port des Minimes

---

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :
Une partie des parkings du bassin du Lazaret seront réservés à différentes animations du 20/01/2020 au 10/03/2020 :

- Cirque « GRUSS », du 20 janvier au 27 janvier
- Fête foraine « LUNA PARK », du 7 février au 10 mars

Les plaisanciers n'auront donc pas accès à l'ensemble du parking durant cette période.
Les bateaux à terre sur le parking monotype du Lazaret pourront rester en place, mais ils ne pourront pas être déplacés pendant la présence du cirque.
L'accès aux grues électriques reste possible pendant ces évènements.

Les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.
Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou par VHF canal 9.

Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Diffusion :
x Plaisanciers port de La Rochelle
x Affichage capitainerie
x Personnel capitainerie
x Professionnels du nautisme La Rochelle
x Croisiéristes / bus de mer / passeur
x Associations nautiques rochelaises
x Ports de proximité
x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 4 janvier 2020

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,